



## AMAP DE LORGUES

### Contrat fromage d'engagement mutuel de fév. à nov. 2022 entre :

\* " La Ferme du Belveset " de *Julien Bertin*. Tel : 06.98.19.34.85 courriel : fromageriebertin@gmail.com  
et

\* l'Amapien (nom) :

Tél :

E-mail :

#### **- Le producteur s'engage :**

- à livrer une fois par quinzaine la partie de sa production dédiée à l'AMAP de LORGUES .
- à débiter sa saison le JEUDI 17 février et à la finir le JEUDI 24 novembre 2021.

**(avec une interruption le 18 aout et reprise le 1er septembre)**

#### **-L'Amapien s'engage :**

- à participer aux permanences des distributions.
- à s'acquitter de sa cotisation à l'AMAP.
- à régler d'avance le prix du présent contrat selon les dispositions choisies.
- à récupérer sa part de production au local de l'AMAP le JEUDI soir entre 17h00 et 18h00, sachant que cette part sera partagée entre les amapiens assurant la permanence s'il n'est pas présent ou n'a pas prévenu de son absence.

#### **Durée du contrat : au total 20 livraisons**

\* **contrat à 11,50€** soit 230€ à l'année :

(Prix moyen par plateau composé de 3 ou 4 fromages de chèvre ou de vache)

- soit 230€ en une fois (encaissement début février)
- soit en 2 chèques de 115€ (encaissement février et juillet, en début de mois)
- soit en 3 chèques 2x80 euros et 1x70 euros (encaissement février, mai et septembre, en début de mois).

#### **Les chèques, à l'ordre de *Julien Bertin*, se font à la signature du contrat.**

(si le nom du chèque et du contrat est différent, merci de l'indiquer)

Merci de votre confiance et de votre soutien.

Date : .../.../2022

Signature du producteur:

Signature de l'Amapien: